

Selon l'article 35 de la *Loi sur les compétences municipales*, toute municipalité doit désigner une personne pour tenter de régler des mésententes visées à l'article 36 de la même loi.

En vertu de cette loi, la rémunération et les frais du conciliateur-arbitre sont répartis au prorata de la part des propriétaires impliqués. Toute somme due est assimilée à une créance et à une taxe autre que foncière de la municipalité.

La tarification pour les demandes reçues selon le règlement 506-25 établissant les tarifs des différents services d'urbanisme sont :

- Frais d'ouverture de dossier, examen de la demande, avis de convocation, visite des lieux, réception des observations et conciliation ..... **500,00 \$**
- Rédaction de l'ordonnance ..... **300,00 \$**
- Tout autre rapport, inspection ou intervention réalisés par le conciliateur-arbitre (taux horaire) ..... **50,00 \$**
- Services ou consultation d'un professionnel externe ..... **Coût réel**

Dans le cas où l'intervention du conciliateur-arbitre n'est pas suivie d'une entente ou d'une ordonnance entraînant la réalisation de travaux, le propriétaire qui a initié la demande devra assumer la rémunération et les frais du conciliateur-arbitre.

Je soussigné, confirme avoir pris connaissance des informations ci-haut mentionnées et m'engage à assumer les frais inhérents à la demande.

**Signature**

**Date**

<b>IDENTIFICATION</b>	
Adresse de la propriété visée par la présente demande	
Nombre de lot	
Nom des propriétaires	
Voisins concernés	
Nom du requérant	
Courriel	
Adresse	
Code postal	
Numéro de téléphone:	

<b>NATURE DE LA DEMANDE</b>	
<b>But de la demande de conciliation</b>	
Construction, réparation ou entretien d'une clôture mitoyenne	
Construction, réparation ou entretien d'un fossé mitoyen	
Création, aménagement ou entretien d'un fossé de drainage	
Découvert	
<b>Justification de la demande (nature des travaux)</b>	
Étendue des travaux (en mois)	
Coût anticipé des travaux projetés	
Part estimée des propriétaires touchés (en %)	
Dans le cas d'un fossé de drainage, estimé des superficies drainées des propriétés concernées (en hectares)	

---

**Signature**

---

**Date**

**CROQUIS** (cliquer sur l'icône pour insérer un fichier image)

**COMMENTAIRES**